

Mémoire, intégration et droits de l'Homme »

## Mémoire, intégration et droits de l'Homme • 1981-2021

[Open in Bach](#)

Date de l'unité documentaire 1981-2021

### Description physique

1,75 ml (36 liasses), 1,21 Go (984 fichiers).

### Nombre d'unités de niveau bas

54

### Métrage linéaire

1,75

### Support

Papier et électronique

### Organisme responsable de l'accès intellectuel

Archives municipales de Nancy

### Langue des unités documentaires

Français

### Origine

Nancy. Intégration et droits de l'Homme

### Biographie ou histoire

#### Historique

L'intégration des personnes issues de l'immigration devient un sujet de débat public au début des années 1980 lorsque la France prend conscience que l'immigration de travailleurs perçue comme temporaire a évolué vers une immigration durable de familles. La question de l'intégration se focalise très vite sur la question de la lutte contre le racisme et les discriminations. Les enfants des travailleurs immigrés arrivés en France dans les années 1950 et 1960, devenus citoyens français, sont soucieux de faire valoir leurs droits et de faire tomber les stéréotypes xénophobes. Les pouvoirs publics répondent d'une part en affirmant l'accès aux services publics des personnes issues de l'immigration et d'autre part en soutenant les mouvements et les associations mettant en avant les identités culturelles. L'intégration vise trois finalités : construire des parcours d'intégration pour les

nouveaux arrivants, assurer la promotion sociale, professionnelle et culturelle des personnes issues de l'immigration, agir contre les intolérances et les discriminations et pour l'égalité des droits. Les villes jouent donc un rôle majeur dans la mise en œuvre des politiques d'intégration.

La promotion des droits de l'Homme et la lutte contre les discriminations au niveau local est l'aboutissement d'un processus initié à la fin des années 1990. En 1998, à l'occasion du 50e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, les villes européennes réfléchissent aux moyens de mettre pleinement en application ce texte fondateur dans un contexte de proximité territoriale. Différentes chartes locales des droits humains sont alors adoptées. Les années 2000 voient reconnaître le rôle des villes dans la garantie des droits humains au travers des politiques publiques en matière d'éducation, de santé ou de logement. Cette prise de conscience des acteurs locaux rejoint la notion de « droit à la ville », théorisée en 1968 par Henri Lefebvre, pour lequel la ville est un espace collectif appartenant à tous et devant offrir les conditions nécessaires pour une vie digne d'un point de vue social, politique, culturel, économique et environnemental.

La ville de Nancy crée en 2001 une délégation spécifique en charge de l'intégration, des droits de l'Homme et de la lutte contre les discriminations. Elle adhère à la Coalition européenne des villes contre le racisme et les discriminations, mise en place sous l'égide de l'UNESCO en 2004. La mission Intégration et droits de l'Homme apparaît dans l'organigramme en 2008. Elle est rattaché au pôle Solidarité et cohésion sociale jusqu'en 2012, puis au pôle Culture et attractivité, et disparaît en 2020.

## **Fonctions et activités**

Les domaines d'action de la mission sont les suivants :

- intégration des populations d'origine étrangère ;
- promotion des droits humains et lutte contre les discriminations ;
- solidarité internationale ;
- devoir de mémoire (mission exercée depuis 2019).

Les actions menées visent à évaluer les problématiques, soutenir les victimes, informer la population, partager et promouvoir les bonnes pratiques, éduquer les plus jeunes.

La mission coordonne les projets, les actions et les manifestations menés par la ville et ses partenaires associatifs et institutionnels sur le territoire communal dans de nombreux domaines (culture, sport, jeunesse...). Elle soutient les projets des associations locales grâce à différents leviers : montage de projets, conseils, logistique et subventions.

La mission assure également le suivi de la participation et des engagements de la ville de Nancy en tant que membre de collectifs, réseaux et clubs de signataires (Coalition internationale des villes inclusives et durables, Coalition européenne des villes contre le racisme et les discriminations, réseau Histoire-Mémoire du Musée national de l'histoire de l'immigration, Cités Unies France...).

## **Organisation interne**

La mission est composée d'une personne.

## **Informations sur les modalités d'entrée**

575 W. – Versement du 8 février 2007 (36 articles, 1,75 ml).

974 W. – Versement du 29 novembre 2018 (2 fichiers, 0,00178 Go).

## **Statut juridique**

Archives publiques

## **Communicabilité**

Accès conformément à la réglementation en vigueur pour les archives publiques.

## **Sources complémentaires**

### **Sources internes**

Archives modernes

- 3 K. Protocole et distinctions honorifiques (1790-1982).

- P. Cultes (1790-1982).

## **Rédacteur de la description**

Germain Dufay

## **Informations sur la description**

Répertoire dressé conformément à l'ISAD(G). Indexation conforme aux normes AFNOR et au thésaurus des archives locales en vigueur.

## **Cotes extrêmes**

575 W 1-36 ; 974 W 1-18